

Formulaire de commande Location saisonnière

Envoyez le formulaire à s.kneubuehler@rentabike.ch.

Vélo électrique City 25	Nombre S 160-170 cm	Nombre M 170-180 cm	Nombre L 180-190 cm
Vélo électrique Comfort TDS Flair			

Vélo électrique City 25	Nombre S 155-165 cm	Nombre M 165-175 cm	Taille L 175-185 cm
Vélo électrique de randonnée TDS Broadway PT mixte			

VTT électrique semi-rigide	Nombre S 160-170 cm	Nombre M 170-180 cm	Nombre L 180-190 cm	Nombre XL >185 cm
E-MTB Hardtail FLYER Uproc 1 2.10 RN				

VTT électrique tout suspendu	Nombre S 160-170 cm	Nombre M 170-180 cm	Nombre L 180-190 cm	Nombre XL >185 cm
E-MTB Fully STEVENS E-Inception 7.8.1				

Achat d'accessoires (en option)

Accessoires	Coût par pièce	Nombre
Coussinets hygiéniques 50 pièces	0,60 CHF / coussin	
Panier pour porte-bagages	55,00	
Casque Giro petit (S/M)	89,00	
Casque Giro grand (L/XL)	89,00	
Pompe à ressort avec manomètre (Fully)	45,00	

Livraison et enlèvement

- En tant qu'agence de location, nous souhaitons figurer sur la carte pliante ainsi que sur le site web de Rent a Bike et SuisseMobile.
- Nous **ne** souhaitons **PAS** être répertoriés comme station de location.

Durée de location souhaitée : _____ mois

Les dates indiquées sont données à titre indicatif. Nous vous contacterons avant la livraison et avant l'enlèvement.

Date de livraison (semaine calendaire)		Date d'enlèvement (semaine calendaire)	
---	--	---	--

Coordonnées :

Entreprise	
Prénom et nom	
Adresse de livraison	
Adresse de facturation	
E-mail	
Numéro de téléphone	
Signature	
<input type="checkbox"/> J'accepte les conditions générales (rentabike.ch/location-saisonnière).	

Vous recevrez une confirmation de votre demande par e-mail.

CGV location saisonnière

1. Inscription

Les partenaires de location saisonnière utilisent le bon de commande officiel pour s'inscrire ou s'inscrivent par e-mail. Une confirmation définitive est envoyée par écrit par Rent a Bike.

Rent a Bike AG met à la disposition du partenaire contractuel les véhicules définis pour utilisation pendant la durée de la location. Les véhicules restent la propriété exclusive de Rent a Bike AG pendant la durée de la location. Après la durée de location, les véhicules peuvent être repris par les partenaires de location saisonnière.

2. Dates de livraison

Les dates de livraison indiquées dans le formulaire d'inscription ne sont pas contraignantes pour Rent a Bike. Les partenaires de location saisonnière sont informés par téléphone avant la livraison/l'enlèvement. Les dates indiquées sont des dates souhaitées et seront planifiées dans la mesure du possible.

3. Obligations du partenaire

Les vélos électriques et les accessoires doivent être mis à la disposition du public pour la location touristique dans un état soigné pendant toute la saison. Le partenaire doit remplir ses obligations conformément au manuel.

4. Prestations de Rent a Bike AG

Les prestations sont définies dans l'offre de location saisonnière. Rent a Bike livre les vélos électriques contrôlés par des professionnels et forme le partenaire sur place. Les prestations de marketing sont incluses pour tous les partenaires de location saisonnière.

5. Stockage des véhicules / entretien et réparation des véhicules

Le partenaire contractuel s'engage à stocker les véhicules dans des locaux fermés. En cas de vol, le partenaire contractuel est responsable avec une franchise de CHF 500.00.

L'entretien régulier des véhicules incombe au partenaire contractuel. Le partenaire contractuel s'engage à entretenir et à maintenir les véhicules en parfait état.

Les réparations sont à la charge de Rent a Bike AG. Le partenaire contractuel est tenu de faire effectuer toutes les réparations de manière professionnelle par le centre de service défini par Rent a Bike. Sont exclus, par exemple, les dommages causés par une utilisation inappropriée ou une chute. En cas de vol, de perte de matériel ou de défauts, veuillez nous contacter directement.

6. Restitution / matériel manquant

Le matériel manquant sera facturé au partenaire à la fin de la saison à sa valeur actuelle. Si le matériel est sale lors de la restitution, des frais de nettoyage forfaitaires de CHF 50.00 par vélo électrique seront facturés.

7. Paiement

Les frais de location saisonnière, de livraison et des options commandées seront facturés après la livraison. Les tarifs indiqués dans le formulaire d'inscription s'appliquent. Le délai de paiement est de 30 jours.

Rent a Bike AG établit une facture correspondante en temps utile.

8. Responsabilité et pack de protection

Le partenaire est entièrement responsable du matériel loué auprès de Rent a Bike AG ainsi que de son utilisation. Rent a Bike AG décline toute responsabilité à cet égard.

La location saisonnière comprend un pack de protection complet qui inclut les prestations suivantes :

- dommages et destructions imprévus et soudains d'un vélo loué à la suite d'un accident ou d'une chute pendant son utilisation.
- Dommages, destruction ou perte d'un vélo loué à la suite d'une tentative de vol ou d'un vol avéré.

La franchise suivante s'applique en cas de sinistre :

- Accidents : 10 % du coût des dommages, avec un minimum de 100,00 CHF par événement
- Cas de vol : 500,00 CHF par événement

9. Assistance

Sont couvertes les restrictions de conduite du vélo loué suite à une panne, un accident ou une batterie vide. Une franchise de CHF 100.00 par vélo électrique n'est facturée que si la batterie est vide. La liste détaillée des prestations incluses et des exclusions sera envoyée ultérieurement.

10. For juridique

For juridique exclusif : Willisau. Le contrat de location est soumis au droit suisse.

Contact

Rent a Bike AG, Steinmatt 1, 6130 Willisau, 041 925 11 70

www.rentabike.ch/saisonmiete